

Demandeurs d'asile au Palais 48 : un rapport sanitaire accablant.

A la demande de la Bourgmestre de Schaerbeek Cécile Jodogne, une inspection sanitaire d'ampleur inédite a été organisée la semaine dernière dans le bâtiment de la rue des Palais qui accueille toujours environ 700 demandeurs d'asile, dont des MENA. Cette inspection sanitaire a été coordonnée par la COCOM, en collaboration avec des médecins, infirmiers et médiateurs culturels.

Le rapport, remis aujourd'hui à la Bourgmestre, confirme un état de santé général accablant des occupants de cet ancien immeuble de bureaux. Les médecins ont identifié plusieurs cas de tuberculose, des cas préoccupants de diphtérie cutanée ainsi qu'une très grande propagation de la gale avec un risque de surinfection au sein du bâtiment. En outre, les conclusions indiquent la présence supposée de cas de tuberculose supplémentaires non-détectés et les risques accrus de développement de cas de diphtérie pulmonaire et d'apparition future de cas de poliomyélite. En dehors des maladies infectieuses, les médecins interpellent également sur l'état de santé mentale des occupants, particulièrement préoccupant, au vu de leurs parcours et traumatismes.

Par ailleurs, cette visite a également été l'occasion de constater l'état dégradé du bâtiment. Le rapport confirme que sans travaux lourds, un suivi sanitaire rapproché et continu et des apports matériels importants, le bâtiment est inapte à un hébergement des demandeurs d'asile et risque de faire empirer la situation sanitaire déjà critique.

Cécile Jodogne, bourgmestre de Schaerbeek : « La lecture de ce rapport est très difficile. Les exemples, les photos de lésions surinfectées, la présence de mineurs et l'état du bâtiment ne peuvent laisser indifférent. En tant que Bourgmestre, la frustration est immense car aucune des solutions envisageables n'est dans les compétences des communes. Encore une fois, j'exige que le Fédéral prenne très rapidement ses responsabilités, pour éviter une dégradation telle de la situation sanitaire qu'elle en deviendrait encore plus dangereuse pour les demandeurs d'asile. On nous confirme que l'écrasante majorité des personnes présentes disposent de l'annexe 26, ce qui les place directement sous sa responsabilité. »

A l'heure actuelle, cet état des lieux n'appelle que peu d'espoir. L'inaction du gouvernement fédéral dans ce dossier engendre une situation intenable : les occupants vivent dans des conditions sanitaires intolérables mais seul un relogement et un accompagnement sanitaire organisé par Fedasil permettraient de résoudre le problème, et d'éviter une situation encore plus chaotique. En effet, si à l'heure actuelle il n'y a aucun risque pour les habitants du Quartier Nord, cela pourrait changer dans l'hypothèse où ces 700 personnes seraient contraintes de quitter le bâtiment et de vivre à la rue.

A notre demande, une concertation sera organisée avec le cabinet de la Secrétaire d'Etat Nicole de Moor en présence de représentants régionaux. La région est gestionnaire et future propriétaire du 48 rue des Palais. Nous voulons, lors de cette réunion, obtenir des réponses concrètes quant au relogement rapide et encadré de l'ensemble des occupants en possession d'une annexe 26.

Plus d'informations

Baptiste Buidin / bbuidin@1030.be / 0478010524

Marc Weber / mweber@1030.be / 0475597042

Baptiste Buidin / 7 décembre 2022